



BÉGUINAGE SAINT-MARTIN

UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTÉS

Confrontées à la solitude et à des logements inadaptés (trop grand, présence d'escaliers), les personnes âgées subissent des déménagements en institution spécialisée quand il est déjà trop tard. Contre ce problème, le Béguinage offre des logements autonomes qui correspondent à un choix de vie des personnes accueillies avec un appartement autonome et une sociabilité riche.

La réflexion sur le projet a été initiée en 2017 par la FASSIC (Fondation pour l'Action Sanitaire et Sociale d'Inspiration Chrétienne). La SOCLOVA (Société d'Economie Mixte de la ville d'Angers) a été choisie comme opérateur considérant des valeurs partagés entre les deux acteurs quant aux besoins des personnes âgées en termes de logements autonomes. Livré en mars 2021, le projet de trente logements groupés adaptés aux personnes vieillissantes autonomes permet une vie à domicile chez soi tout en profitant de la convivialité organisée au sein de la structure. Celle-ci a pour spécificité d'accueillir trois à quatre étudiants dans une logique intergénérationnelle. Par ailleurs, elle propose une sécurisation du parcours de vie en étant intégrée à un ensemble plus vaste comprenant deux EHPAD au sein du pôle gérontologique de l'Anjou (l'EHPAD Sainte-Marie et l'EHPAD Saint-Martin).

DES LIEUX DE CONVIVIALITÉ POUR FAVORISER LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Les logements du Béguinage sont conventionnés logement social. Dans ce cadre, le projet bénéficie à des personnes âgées autonomes (GIR 5-6), soumises à un plafond de ressources, suite à un passage en commission d'attribution du logement social. Les logements s'adressent principalement à des personnes vivant en logement individuel, souvent trop grands ou non adaptés au vieillissement. Le Béguinage offre donc une étape dans le parcours résidentiel avec un logement autonome et sécurisant grâce à la vie collective proposée (organisation d'animations, jardin commun, salle de convivialité). Trois à quatre logements sont également destinés à des étudiants (soumis à un plafond de ressources).



SOCLOVA

À Angers (49)

Ville Amie des Aînés depuis 2012

OBJECTIFS :

- Proposer une offre de logements adaptés au vieillissement.
- Lutter contre la solitude des personnes âgées et favoriser le lien social.
- Favoriser la cohabitation intergénérationnelle.

PRATIQUE :

- Mener une réflexion pour mettre en place le projet. et faire participer les futurs résidents à la conception du projet.
- Déposer un dossier de demande de permis de construire et faire livrer les matériaux nécessaires. Obtenir accord et aide de la part des partenaires.
- Communiquer avec les personnes âgées du territoire pour permettre la commercialisation optimale des logements. Attribuer les logements.
- Coût total : 4 133 437 euros.

GARANTIR LES LIENS ENTRE HABITATS ET HABITANTS ET PÉRENNISER LE PROJET

Le Béguinage Saint-Martin répond pleinement aux enjeux de société liés au vieillissement de la population. Il propose une offre de logements alternatifs entre le logement individuel et le logement en EHPAD tout en favorisant les passerelles vers l'EHPAD grâce à la gestion de deux EHPAD à proximité immédiate du site. Une veille et un suivi régulier des résidents du Béguinage, grâce à la création de relations de confiance avec les aidants et la famille, vont permettre un passage apaisé vers l'EHPAD lorsque cela sera nécessaire. L'EHPAD Sainte-Marie est spécialisé dans les pathologies aiguës dues au grand âge (démences, Alzheimer) ; ce qui permet de faire face à toutes les situations.

Le coût de ce projet s'élève à 4 133 437 euros comprenant le coût du bâtiment, les charges foncières, les honoraires et la TVA. Il a été financé par un prêt CDC, un prêt CARSAT, une subvention FASSIC à hauteur de 3 307 399 euros et par des fonds propres. La convention liant les partenaires prévoit des rencontres annuelles pour évaluer le bon fonctionnement du Béguinage. Dans ce cadre, un suivi régulier du remplissage des logements, des données sociales, des locataires en place (âge, revenus, niveau d'autonomie, parcours résidentiel) et de la richesse de la vie partagée est prévu. Face à la réussite du projet, une reproduction de ce modèle est programmée, notamment grâce à de futurs partenariats pouvant être reconduits entre acteurs du projet.



Des bâtiments tournés autour d'un jardin commun favorisent la vie partagée.